



HubHouse - Sciences et Technologies  
Olivier LANSELLE - 03 20 43 40 69  
olivier.lanselle@univ-lille1.fr

HubHouse - Droit et Santé  
Mathias DEPRETZ - 03 20 90 77 91  
mathias.depretz@univ-lille2.fr

HubHouse - Sciences Humaines et Sociales  
Sabrina BOUSSADI - 03 20 41 80 97  
sabrina.boussadi@univ-lille3.fr

# VOUS AVEZ UNE IDÉE, UN PROJET ?



Demandez le statut  
d'Étudiant Entrepreneur



## QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?

- 1 Un co-accompagnement par 2 tuteurs : l'un issu de mon établissement, l'autre du monde socio-professionnel
- 2 Possibilité de s'inscrire à un DZE (Diplôme d'Établissement Étudiant Entrepreneur)
- 3 Mise en réseau avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial (accompagnement, financement, hébergement)
- 4 Accès à un lieu de coworking et/ou aux animations qui lui sont rattachées
- 5 Une reconnaissance nationale par le ministère et les grands acteurs de la création
- 6 Possibilité de substituer mon projet à un stage (sous réserve d'accord du comité d'engagement après consultation du responsable de formation)

### CONDITIONS D'OBTENTION

Le statut étudiant-entrepreneur s'adresse à tout bachelier(e), ou étudiant(e), diplômé(e). Les frais d'inscription au diplôme DZE légaux et spécifiques sont limités à 500 euros par an pour la période 2014-2017 pour l'étudiant(e) entrepreneur.

## COMMENT JE FAIS ?

